



SOUTIEN  
À L'UKRAINE

# murs murs

DE CRÉMIEU

N° 28  
JUN 2022



L'INFORMATION CITOYENNE  
WWW.MURSMURSDECREMIEU.FR



la gazette par :  
**les amis**  
des citoyens pour  
CRÉMIEU

## édito

*Et pleurent les tilleuls...*

À l'heure où les communes se font une gloire de maintenir leurs arbres, leurs parcs, de la verdure dans leur patrimoine, la municipalité de Crémieu autorise l'abattage des arbres le long du Cours Baron Raverat, sans explication, ni débat, ni arrêté municipal. Combien de beaux arbres, face à la salle des fêtes, ont subi la même punition puisqu'ils occupent l'espace public ?

Pourtant, les avantages des arbres sur le bien-être en ville sont démontrés et reconnus depuis longtemps : diminution du rayonnement solaire et de la température ambiante, au contraire des surfaces bétonnées et goudronnées qui absorbent la chaleur, préservation de la biodiversité

## À L'HORIZON DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LES GRANDES MÉTROPOLIS ÉTUDIENT LA POSSIBILITÉ D'ÉTENDRE LEUR COUVERTURE DE VERDURE

et, dans une certaine mesure, atténuation de la pollution automobile et de la nuisance sonore.

À l'horizon du changement climatique, les grandes métropoles étudient la possibilité d'étendre leur couverture de verdure ; elles développent des réflexions afin de concilier plantations et contraintes techniques dues aux réseaux souterrains (égout, distribution de l'énergie, métro) et des voies de communication.

Ici à Crémieu, cet abattage reste incompréhensible pour une rénovation de trottoirs. Pour que les arbres puissent rendre des services aujourd'hui, il faut les préserver. Il faudra des années pour que

les petits arbres nouvellement plantés produisent le même bénéfice que les grands arbres déployaient.

## Et en 2022, quel exemple pour nos enfants !

Avec la prise de conscience de l'interaction entre l'humain et la biodiversité, nous, adultes, décideurs, continuons à dénigrer la nature, nous l'écrasons parce qu'elle gêne nos travaux, nos voitures, nos tractopelles... en faisant comme si le climat n'avait pas déjà changé.

Numéro 28 - juin 2022

Murs Murs de Crémieu est la gazette des Amis des Citoyens pour Crémieu, association Loi 1901,

35, rue Porcherie, 38460 Crémieu.

Directrice de publication : Caroline Snyers

Comité de rédaction : A. Florès, P. Nartz,

M. Mnémonide, L. Barriquand, C. Snyers,

L. Petit, Ben Saïdane, C. Abelin-Genevois,

T. Houben

merci à Arnaud pour les illustrations.

Impression : IPNS - N° ISSN : 2275-5950

Photos et illustrations : ACPC - freepik

Prix : gratuit (coût 0.25 €) - tirage : 2000 ex.

Dédicace à Karl Fouche, inventeur de la fourchette en mousse.

imprimé sur papier recyclé et recyclable  
ne pas jeter sur la voie publique



## Donnez bien, donnez utile !

**L'émergence de la guerre en Europe le 24/02 dernier nous a tous pris de court, fracassant notre croyance selon laquelle depuis presque deux générations, la guerre avec soldats, tanks, blindés, morts et civils jetés sur les routes de l'exil ne concernait que des peuples lointains. La violence du conflit en Ukraine après avoir provoqué tour à tour incrédulいたé, peur, indignation a aussi réveillé un formidable élan de solidarité.**

Ainsi, 4 jours après le début du conflit, la ville de Crémieu et une centaine de citoyens s'associaient à l'appel des Maires de France pour organiser les actions de solidarité en soutien au peuple Ukrainien : collectes de vivres, de vêtements, de produits d'hygiène, accueil de réfugiés.

Si cette aide devait se mesurer en nombre de palettes et de camions, alors Crémieu et les communes environnantes, comme nombre de communes françaises, ont acheminé vers le centre de collecte de Saint-Chef un volume impressionnant de dons.

Mais comment être sûr qu'à l'autre bout de la chaîne de solidarité, ces dons répondent réellement aux besoins de ceux qu'on avait à cœur d'aider ?

On parle de donations non sollicitées lorsque, dans un contexte de crise humanitaire, des biens sont envoyés sans que ni la nécessité du don, ni son destinataire n'aient été clairement identifiés. Si ces biens ne sont pas disponibles localement, alors ils peuvent être utiles, mais dans le cas contraire, ils deviennent néfastes : perturbation des opérations de secours qui se trouvent mobilisées à trier l'utile de l'inutile, congestion des différents points d'accès aux populations, engorgement des moyens de transport et des zones de



stockage au détriment des biens réellement nécessaires. Dans les crises humanitaires, le diagnostic des besoins de la population touchée doit être fait au plus tôt et en

### COMMENT ÊTRE SÛR QU'À L'AUTRE BOUT DE LA CHAÎNE DE SOLIDARITÉ, CES DONNÉS RÉPONDENT RÉELLEMENT AUX BESOINS DE CEUX QU'ON AVAIT À CŒUR D'AIDER ?

coordination avec les autorités et organisations de solidarité locales afin d'assurer la pertinence de l'aide apportée. C'est le travail des États, des bailleurs institutionnels et des organisations humanitaires. D'après le Dr Sarah Schiffling\*, « *il est plus économique et plus écologique d'utiliser ou d'acheter des biens disponibles localement plutôt que de les envoyer faire le tour du monde. Cela augmente aussi les chances de répondre aux besoins du moment* ». À Crémieu, comme dans d'autres communes, la collecte de vêtements, de nourriture et

de médicaments a été arrêtée au bout de deux semaines, ces biens ne répondant plus aux besoins et engorgeant les centres de collectes.

Ainsi, même si donner de l'argent peut sembler impersonnel, les dons monétaires aux organisations humanitaires qui œuvrent sur le terrain restent le moyen d'action le plus efficace, car ils peuvent être utilisés de manière flexible pour répondre à des

besoins qui peuvent fluctuer tout au long de la crise. Nous espérons avoir pu aider les Ukrainiens. Mais nous pouvons aussi nous interroger sur la pertinence de nos dons et réfléchir à les améliorer. Ce surplus solidaire pourrait sans doute répondre aux besoins de concitoyens en difficulté ou d'exilés, d'autres drames humains. Peut-être faudrait-il leur demander et leur tendre la main.

\* *Ukraine crisis: why you should donate money rather than supplies (theconversation.com)*  
Dr Sarah Schiffling: Senior Lecturer in Supply Chain Management, Liverpool John Moores University

**Antisocial,  
tu perds ton sang  
froid**



En Conseil municipal, peut-on parler plus d'une minute du sort des habitant-es de l'immeuble incendié dans notre commune ? (Crémieu, 07/06/22)

Apparemment non. La question a été jugée...hors sujet !

Et le sujet de la pauvreté dérange. Le regard sur la situation des plus fragiles se fait moins indulgent.

Le pauvre est souvent perçu comme un paresseux ne souhaitant pas d'emploi (« *je traverse la rue et je vous trouve un travail* », E.Macron), une personne dont il faut se méfier (êtes-vous sûr-e de vivre seule pour réclamer cette aide ?), une population qu'il faut rendre invisible plutôt qu'aider (le « *cancer de l'assistantat* »,

L.Wauquiez), donc des personnes responsables de leur situation.

### SORTONS DES DISCOURS MALSAINS : LA FRAGILITÉ FINANCIÈRE N'EST PAS UN CHOIX

Pour ces « *petites gens* » comme certain-es les nomment, toute aide doit s'accompagner en retour d'une attitude digne, de servilité, de signes de sincère reconnaissance envers l'aidant. Ce qui permet de distinguer « *les bons pauvres* » des autres, ne méritant pas notre

considération.

Ce discours sur la fragilité est régulièrement relayé par une partie du personnel politique, bénéficiant d'indemnités d'élus (parfois longtemps) et profitant d'avantages en nature (appartements réservés - HLM « haut de gamme »...). Sortons des discours malsains : la fragilité financière n'est pas un choix, mais la résultante d'une inégalité des chances, d'un exil forcé ou d'un " accident de la vie " : maladie / handicap / décès dans la famille / séparation / situation de parent isolé / perte d'emploi / diplôme devenu obsolète...

**Alors aidons les plus fragiles à accéder à leurs droits, dans la durée et la justice sociale !**

## Incendie dramatique suivi d'abandon



Cette année, dans la nuit du 22 au 23 mars, un immeuble situé rue des Martyrs de la Résistance à Crémieu a pris feu. Vingt familles choquées se sont trouvées dehors et ont quitté leur logement, ne pouvant rien emporter.

Moktar, père de quatre enfants, est mort dans l'incendie. C'est donc un vrai drame qui s'est déroulé dans notre cité.

Les habitantes que nous avons rencontrées ont été relogées de façon précaire, parfois dans des logements souvent trop petits, non meublés (alors que leurs meubles sont restés dans l'immeuble incendié), dans des bungalows ou des chambres d'hôtes. L'accueil d'urgence a duré plus de 2 mois, pendant lesquels le bailleur a communiqué avec les locataires uniquement par SMS : aucune rencontre n'a été organisée ! Pourtant, depuis cette nuit d'horreur, les cris et les odeurs hantent les victimes. Les souvenirs

du drame avaient besoin d'être exprimés et entendus. C'était le moment de lister les besoins auxquels une chaîne de solidarité aurait pu répondre.

Le 11 mai 2022, un simple SMS du bailleur a sonné l'heure de la réintégration des logements pour la fin du mois. Stupeur des locataires en retournant chez eux : dans les parties communes, les fenêtres sont obstruées

### COMMENT PEUT-ON DEMANDER AUX FAMILLES TRAUMATISÉES DE RÉINTÉGRER LEUR LOGEMENT DANS CET ÉTAT INDIGNE ?

par des plaques d'OSB, les lampes fondues sont toujours en place, la cage d'escalier est noircie par la suie, les débris de combustion ne sont pas évacués... Comment peut-on demander aux familles traumatisées de réintégrer leur logement dans cet état indigne ? Qu'a fait le bailleur pendant ces deux mois pour que les communs de l'immeuble soient dans un

si mauvais état au moment de la réintégration des logements ?

Et tous les locataires sont-ils en capacité de revenir sur les lieux du drame ? Certainement pas, c'est trop douloureux pour certains et de nombreux enfants cauchemardent toujours. Quid d'une solution rapide de relogement pour les familles qui ne souhaitent pas réintégrer l'immeuble ?

La mise en place d'une cellule psychologique aurait pu être complétée par la tenue de groupes de paroles animés par des professionnel·les.

Le traitement réservé aux locataires de ce logement social a franchement manqué d'attention et de considération. Après des semaines d'angoisse, les locataires étaient en colère, partageant un douloureux sentiment d'abandon. Il aura fallu que le Dauphiné Libéré relaye leur courageux témoignage dans un article du 03 Juin, que les élu·es

créomlan-es de la minorité, la dynamique, contactent le bailleur et que les ACpC envoient une lettre recommandée à Alpes Isère habitat pour que les choses bougent enfin et que bailleur et assurances accélèrent les travaux, permettant une réintégration des logements dans de meilleures conditions.

C'est une première victoire mais le combat des habitant·es continue, notamment pour obtenir des réponses à une préoccupation collective majeure : quelles mesures seront mises en place pour que ce cauchemar ne se reproduise pas ? Malgré plusieurs demandes portées par un collectif de locataires, le bailleur n'a toujours pas répondu favorablement à ce jour à l'organisation d'une réunion avec les locataires.

**Un incendie est un véritable traumatisme. Quand il arrive, les meilleurs soins devraient être portés aux victimes, pauvres ou riches, locataires ou propriétaires, car les blessures sont les mêmes pour tous et toutes.**



### Un toit pour une poignée d'euros...

Les précédents numéros de Murs Murs vous ont plusieurs fois informés de l'action d'une association locale qui soutient des familles éprouvant de graves difficultés à se loger. Grâce à cette générosité, 3 familles à Crémieu ne vivent pas à la rue. Logement d'urgence, logement d'attente, logement tremplin..., chacune a trouvé un lieu de vie essentiel et peut ainsi élaborer l'avenir qu'elle consolide. Bien que bénéficiant d'aides institutionnelles, qui peuvent être aléatoires, la situation

matérielle reste fragile. Nous ne remercierons jamais suffisamment les donatrices et donateurs réguliers, qui par un don mensuel de 10, 15, 20 €, quelques fois plus, sont les piliers de cette initiative. Si vous donnez déjà, parlez-en à votre entourage.

**Si vous ne donnez pas encore, rejoignez-nous dans cette aventure, n'hésitez pas à contacter Philippe (06 76 55 43 49) et n'oublions pas, la déduction fiscale est de 66% car l'association est reconnue d'utilité publique.**



# Planète chérie...

## Réveillons-nous !

Le premier rapport du Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat date de 1990. Il nous mettait déjà en garde contre les dérèglements climatiques et leurs conséquences, économiques, environnementales, sociales et humaines. À la lecture du dernier opus, il est clairement établi que les prévisions émises en 1990 sont vérifiées. La sécurité alimentaire, l'accès aux ressources, aux infrastructures essentielles et aux services de santé, le taux d'alphabétisation, les déracinements climatiques,

toutes ces facettes de vulnérabilité liées au dérèglement n'ont pas de frontière. Pas un village, pas une ville, pas un département, pas une région, pas un pays et pas même un continent ne peut et ne pourra gérer,

### SCRUTIN APRÈS SCRUTIN, L'URGENCE CLIMATIQUE NE S'IMPOSE PAS DANS LES URNES

intégrer, financer, limiter les conséquences de nos comportements de ces 30 dernières années.



À ces problématiques planétaires, les solutions doivent être mondiales, terriennes, politiques. Pourtant, scrutin après scrutin, l'urgence climatique ne s'impose pas dans les urnes alors que l'écologie altermondialiste devrait être au centre des débats et promue par tous les partis politiques.

## Un constat qui n'est pas capillotracté !!

La petite santé des commerces de proximité fait hérissier le poil à grand nombre d'entre nous. C'est légitime, car la multiplication des grandes surfaces nous fait dresser les cheveux sur la tête lorsqu'elles entraînent la fermeture de magasins de proximité, calvitie commerciale de notre époque. À Crémieu, quand un commerce ferme, il est souvent remplacé par un autre, la profession n'ayant pas un poil dans la main ! Nous déplorons aujourd'hui la fermeture de deux salons de coiffure. On se fait des cheveux blancs pour rien ? On coupe les cheveux en quatre ? Non, nous tenons à nos merlans, Figaro et autres capilliculteurs. L'ensemble de la population, y compris les chauves, craint pour la pérennité du brushing, de la mise en plis et de la permanente !



## Ça m'agace !

### Evènements culturels : motus !

Toute l'année, un public fidèle participe à Crémieu aux animations proposées par la commune : le 8 décembre, la fête de la musique, Halloween... Mais, les initiatives non communales ne sont pas relayées.

Dernier exemple en date : un magnifique concert, le Requiem de Mozart, donné dans l'église le 14 mai par 35 choristes de l'ouest lyonnais n'a rencontré qu'un public de... 25 personnes !

### Aucune communication faite par la mairie pourtant plusieurs fois sollicitée.

Explication récurrente donnée : Pas de com' pour les groupes qui ne sont pas de Crémieu !

Le témoignage des artistes est sans appel : ailleurs, pour animer leur cité, les mairies déroulent le tapis rouge.

### Quel gâchis !



## Circulez, il n'y a rien à voir.

Le plan de circulation crémolan post travaux soulève localement une question. En effet, une priorité à droite a remplacé le stop pour sortir du parking du 8 mai 1945 vers le cours Baron Raverat, peut-être pour diminuer la vitesse de circulation, mais les véhicules venant du parking et voulant s'engager en direction de Lyon ont la priorité, mais la laisse aux voitures venant de Bourgoin-Jallieu, rendant les automobilistes perplexes sur ce qu'ils doivent faire. Sur ce parking, pour certaines places de stationnement, l'espace nécessaire à la manoeuvre des véhicules n'a pas été prévue, obligeant ceux-ci à empiéter sur les copeaux et la végétation. Autre constat, les cars garés passage des Marronniers et qui veulent se diriger vers Trept, ont du mal à tourner



sur le cours Raverat, leur nez empiétant sur le trottoir d'en face. Un comble pour le souci de la giration des cars qui a motivé la destruction de l'entrée nord de Crémieu ! Par contre, le retour de la zone bleue - mise en place depuis de nombreuses années dans le centre historique de Crémieu - est enfin respectée, l'objectif des zones réglementées étant d'offrir un stationnement gratuit et limité, permettant à chacun-e de pouvoir faire ses emplettes dans les commerces et de repartir

rapidement. Une signalisation plus visible serait bienvenue et des panneaux dirigeant les visiteurs vers des stationnements plus longs permettraient d'optimiser les parkings extérieurs dont certains sont peu utilisés le week-end.

Pour information : pour stationner en zone bleue, il suffit d'apposer un disque de stationnement (le fameux disque bleu) avec l'heure de début de stationnement sur son pare-brise.

Heure d'arrivée



Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don ou adhérer à l'association :

- Je fais un don de ..... €  
 J'adhère à l'association des Amis des Citoyens pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €  
 Mon nom : .....  
 Mon adresse postale : .....  
 Mon adresse email : .....

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :  
**Association des ACpC**  
**35 rue porcherie - 38460 Crémieu**  
 Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.